



## Plan Futur Général de la CIJOC (2012-2016)

---

Les Mouvements Nationaux de la JOC et le Secrétariat International (SI) s'engagent à :

- promouvoir et mettre en œuvre les principes de la JOC comme cela est spécifié dans la Déclaration de Principes de la CIJOC.
- mettre en œuvre les résolutions votées par les Mouvements Membres au 8<sup>ème</sup> Conseil International
- Travailler de leur mieux pour mettre en place la nouvelle structure qui donne plus de responsabilité et d'autonomie aux mouvements nationaux et faire appel à de plus large expérience et compétences pour la formation et les finances ;
- partager les responsabilités pour les activités, les réunions et les échanges de la CIJOC en ce qui concerne leur préparations, leur mise en œuvre, et leur financement ;
- Mettre à exécution les plans futurs développés et acceptés par les régions.

### **Formation**

Le SI et les mouvements nationaux s'encourageront pour partager leurs matériels de formation et leurs ressources humaines au niveau national et régional.

Une attention particulière sera accordée à la formation sur la mise en pratique de la Révision De Vie et les campagnes d'action et à fournir une formation sur les finances pour accroître la stabilité financière et l'autonomie des mouvements nationaux.

Des rencontres régionales et des échanges pour les dirigeants nationaux auront lieu à partir de maintenant et jusqu'au prochain Conseil International pour fournir une possibilité de relecture, la formation et le partage de bonnes pratiques.

### **Communication**

Le SI continuera de promouvoir et de développer la communication entre les mouvements et créera des espaces sur le site internet de la CIJOC pour que chaque région puisse avoir sa propre page. Des réunions en personnes seront tenues et plus grande utilisation des réseaux sociaux et des vidéoconférences sera promue.

### **Représentation**

Des efforts seront faits pour représenter la voix des jeunes travailleurs et le travail de la JOC avec l'Église également dans les institutions sociales et politiques.

Le SI continuera de collaborer avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et quand cela sera possible les mouvements nationaux prendront contact avec les bureaux locaux des institutions internationales.

### **Aumônerie**

Le SI promouvra la communication entre les aumôniers et produira un bulletin bi-annuel avec des témoignages, des idées de bonnes pratiques et des outils de formation en particulier pour ceux qui accompagnent la JOC.

Une attention particulière sera accordée au développement d'outils de formation et des matériels pour la formation des adultes laïcs qui peuvent accompagner la JOC.

Lorsque cela est possible, une formation sur la JOC sera offerte et organisé dans des séminaires pour la formation des prêtres.

### **Finance**

L'éducation financière sera renforcée dans toutes les coordinations régionales mettant l'accent sur la contribution personnelle comme une façon d'affirmer son appartenance au Mouvement national et d'ouvrir de nouvelles méthodes de financement.

### **Conclusion**

Dans son approbation de la nouvelle structure CIJOC le 8<sup>ème</sup> Conseil International affirme sa confiance dans la participation des mouvements nationaux dans le renforcement et l'extension de la JOC à travers le monde, renouvelle son engagement à défendre la dignité donnée par Dieu et la valeur de tous les jeunes travailleurs et décide de continuer à bâtir une école pour la vie.